

ACCUEILS DE LOISIRS d'HIVER 2021 AU CSC COREAL

Du 22 février au 05 mars 2021

Les vacances scolaires d'Hiver approchent à grands pas. Ainsi, nous vous informons que **le Centre Socioculturel CoRéal accueillera vos enfants âgés de 3 à 10 ans du 22 février au 05 mars 2021**, selon les conditions sanitaires « Covid19 » exigées par les services de l'Etat. Le protocole sanitaire a été actualisé le 18/01/21 : sauf évolution contraire d'ici les vacances, ce protocole nous permet d'accueillir vos enfants en limitant le brassage de ceux-ci, tout en veillant en particulier à la bonne hygiène des mains et un entretien des locaux renforcé.

Concernant les inscriptions, nous maintenons la même organisation mise en place l'été dernier ainsi qu'à l'automne afin d'éviter un regroupement trop important de personnes devant et dans le Centre Socioculturel notamment le 1^{er} jour de ces inscriptions : il s'agit de proposer des conditions d'accueil qui limite le temps d'attente et facilite le respect des mesures sanitaires qui s'imposent.

Les critères de priorité en vigueur jusqu'au 12 février sont :

En fonction du niveau de la demande pour ce Centre de Loisirs de Février, les enfants prioritaires seront:

- **Les enfants dont les parents résident à Wittenheim**
- **Des enfants repérés en situation sociale difficile par les services sociaux**

Les enfants des familles ne répondant pas à ces critères pourront aussi être accueillis mais leur inscription ne sera validée qu'après le 12 février 2021 une fois les familles prioritaires inscrites **ET UNE FOIS CONNUES DEFINITIVEMENT LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES** annoncées d'ici-là (elles pourraient se durcir et nous obliger à réduire le nombre d'enfants accueillis et revoir nos critères d'accueil par exemple : en priorisant les familles dont les 2 parents travaillent).

Attention :

Nous nous réservons aussi la possibilité de limiter le nombre de jours d'inscription par enfant de façon à assurer un accès équitable au centre de loisirs, en fonction de la demande.

Organisation des inscriptions

Il a été décidé de vous accueillir **SUR RENDEZ VOUS UNIQUEMENT** de la façon suivante :

1. VOUS CONTACTEZ NOS CHARGEES D'ACCUEIL PAR TELEPHONE au 03.89.50.46.08 à compter DU LUNDI 1^{er} FEVRIER : ce jour-là de 18h15 à 19h45 un accueil téléphonique « spécial » inscriptions vacances d'Hiver sera ouvert (aucun accueil physique ne sera possible sur ce créneau horaire).

Les jours suivants vous pourrez nous joindre (ou passer) au Centre aux horaires habituels d'ouverture du secrétariat.

A réception de votre appel (ou lors de votre passage si vous venez après le 01/02), un jour et horaire de RENDEZ VOUS vous sera donné que vous soyez familles « prioritaires » ou pas.

Les rendez-vous seront programmés par ordre d'arrivée des appels, à partir du samedi 6 Février (et les jours d'ouverture qui suivront à partir du lundi 8/02 à 14h)



2. A PARTIR DU MARDI 02 FEVRIER, LE SECRETARIAT DU CENTRE VOUS ADRESSERA LE DOSSIER D'INSCRIPTION, soit par mail, soit en le récupérant directement à l'accueil du Centre .



3. Au jour et horaire de rendez-vous fixé par téléphone, VOUS VIENDREZ DEPOSER VOTRE DOSSIER COMPLETÉ AU PREALABLE PAR VOS SOINS en vous assurant de pouvoir régler le montant du séjour (CB non acceptée)

Veillez respecter l'horaire qui vous a été donné : ne venez pas avant, ni après l'horaire sous peine de perdre votre ordre de passage. Aucun motif de retard ne sera accepté.

Attention : nouveaux documents obligatoires demandés à l'inscription

En complément des documents habituels, merci de nous fournir :

- **Justificatif de domiciliation datant de moins de 3 mois (ex : facture téléphone...)**
- **Attestation de l'employeur** précisant que vous travaillez (pour les 2 parents) pendant les vacances en précisant le temps de travail (temps plein ou partiel avec précision des jours) - en prévision de nouvelles directives gouvernementales qui nous obligeraient à revoir nos critères d'accueil.

Un dossier incomplet ne pourra être accepté

En raison de contraintes internes le programme d'activités ne pourra être proposé avant Jeudi 4 février 2021. Il sera possible de nous le demander par mail ou visible sur notre site internet www.coreal.centres-sociaux.fr

Nous espérons vraiment pouvoir satisfaire un maximum de famille pour l'accès aux loisirs des enfants et comptons sur vous pour respecter les consignes de notre organisation.

Vous remerciant de votre confiance,

L'équipe du Csc CoRéal